

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le mardi 26 février 2019, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 18 février 2019 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente.

Excusés : M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Absents :

Procurations : M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

Invités : M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire, excusé,
Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

1 **Charte partenariale régionale "Je reste chez moi !" relative au parcours d'aménagement de l'habitat des personnes âgées**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la Charte régionale "Je reste chez moi !" relative au parcours d'aménagement de l'habitat des personnes âgées.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Commission Insertion et Logement

2 **Insertion - Programmation FSE 2019/2021**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les avenants à la convention triennale d'objectifs et de moyens 2019/2021 ayant pour objet le versement d'un acompte avec les organismes suivants : Carbur'Pera, Le Relais Habitat & Services Jeunes, Argos.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

3 **Insertion - Association Le Grenier de l'Huisne**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la subvention à l'association « le Grenier de l'Huisne » sous réserve du vote du budget 2019 et de la validation de l'Etat et d'habiliter le Président à signer la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

4 **Insertion - Créances éteintes**

Il est proposé à la Commission permanente de constater les créances éteintes pour une somme totale de 5 277,96 €.

Accord de la Commission Permanente à hauteur de 2 839,06 €, avec 17 votes pour

5 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Effacement de dettes**

Il est proposé à la Commission permanente de constater l'effacement des créances de la somme de 6 026,56 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

6 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Conventions de partenariat**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions de prise en charge de postes de travailleurs sociaux dans les hôtels sociaux représentant un coût de 146 520 €. Il est également proposé d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat avec l'Etablissement public de santé mentale dans le cadre de l'accompagnement social FSL.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

7 Conseil d'Administration de Sarthe Habitat

Il est proposé à la Commission permanente de décider de porter à 27 membres la composition du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Sarthe Habitat et de désigner les membres au Conseil d'Administration de Sarthe Habitat.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour

Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

8 Nouveaux Contrats Territoires Innovants (CTI)

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les termes du nouveau Contrat Territoire co-signé par Sarthe Numérique avec l'ensemble des EPCI et les communes de Villeneuve-en-Perseigne et d'habiliter le Président à le signer.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

9 Convention de groupement de commandes pour la fourniture de bornes de recharge pour les véhicules électriques

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à engager les démarches pour la passation d'un marché à bon de commande dans le cadre de la convention de groupement.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

10 Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics

Il est proposé à la Commission permanente la répartition de l'équipement matériel et mobilier dans les collèges publics

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

11 Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)

Il est proposé à la Commission permanente la répartition du fond départemental des services d'hébergement

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

12 Changement de nom du collège Maroc-Huchepie

Il est proposé à la Commission permanente le changement de nom du collège Maroc-Huchepie

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 13 **Frais de fonctionnement des piscines**
Il est proposé à la Commission permanente les frais de fonctionnement des piscines

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

Commission Infrastructures routières

- 14 **Conventions voirie départementale**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention de viabilité hivernale avec les communes de Chauffour-Notre-Dame et Fay et une convention de viabilité hivernale avec la commune de Fay.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 15 **Régularisation des emprises du giratoire Germaine Brière au Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'échange sans soulte entre le Département et Le Mans Métropole des parcelles section PY 212 et 236, l'acquisition de la parcelle PY 234 auprès de la Ville du Mans au prix de l'Euro symbolique de 9 903 m² et de classer dans le domaine public départemental les parcelles PY 234 de 9 903 m² et PY 212 de 1 534 m² sur Le Mans et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les actes administratifs d'échange et d'acquisition à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 16 **Répartition des crédits d'entretien routier et grosses réparations de chaussées sur les routes départementales et sur les anciennes routes nationales transférées**
Il est proposé à la Commission permanente la répartition des crédits d'entretien routier et grosses réparations de chaussées sur les routes départementales et sur les anciennes routes nationales transférées, pour un montant total de 8 442 708 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

- 17 **Aménagement du territoire - ATESART - cession d'actions du Département et rétrocession d'actions au Département**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 1 400 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit de 7 communes et 2 communautés de communes, et d'accepter la rétrocession au Département, pour un montant de 150 €, d'actions, suite à la démission d'une commune et la disparition d'une autre (fusion avec une commune nouvelle).

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

18 **Adhésion aux réseaux du mécénat en France**

Il est proposé à la Commission permanente d'adhérer à deux structures nationales afin de sécuriser le modèle juridique du futur fonds de dotation « Sarthe Mécénat ».

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

19 **Agriculture**

Il est proposé à la Commission permanente de :

- valider la convention cadre présentant le Pôle d'excellence et d'innovation en agriculture périurbaine, définissant les modalités d'organisation,
- autoriser le Président à signer la convention

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

20 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente :

- Pour améliorer la gestion des déchets sur le site ENS et archéologique de Cherré sur la commune d'Aubigné Racan, d'attribuer à la commune d'Aubigné Racan, une participation de 1 118 € pour le transfert des déchets du site départemental à l'aire de dépôt et d'habiliter le Président à signer une convention de partenariat en ce sens,
- de labelliser la forêt communale de Brette-les-Pins en Espace Naturel Sensible et d'habiliter le Président à signer une convention de partenariat avec la commune de Brette-les-Pins,
- de désigner Mme Rivron pour siéger et représenter le Département à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

21 **Politique de l'eau**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de décider d'intégrer le système d'assainissement de Beillé en liste B du schéma départemental d'assainissement comme précisé en annexe,
- de décider de modifier des priorités des opérations N.11C, N.6C et E.14C en priorité de rang B du schéma départemental de l'eau potable afin de rendre éligibles les travaux de sécurisation en eau potable pour l'interconnexion de Pentvert (SIAEP Perseigne-Saosnois), le traitement du fer à Bois Belland (SIAEP de Ballon-Saint Mars) et l'amélioration de la sécurité à Tuffé (SIAEP de Dollon).

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

**Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme,
Enseignement supérieur**

22 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) pour conduire une étude d'aménagement paysager des extérieurs de l'Abbaye Royale de l'Epau.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 23 **Prêts d'honneur aux étudiants**
Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable dans un délai de quatre ans à un étudiant originaire de la Sarthe représentant un engagement total de 3 000 €

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

- 24 **Garantie d'emprunt accordée par le Département
SA Mancelle d'Habitation
Mainlevée partielle d'hypothèque**
Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour lever partiellement une inscription hypothécaire prise au profit du Département par la SA Mancelle d'Habitation en contrepartie d'une garantie accordée pour des emprunts destinés à financer des logements locatifs.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 25 **Garantie d'emprunt accordée par le Département
Accord sur la vente d'un logement par l'OPH Sarthe Habitat**
Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au projet de vente d'un logement social situé à Neufchâtel en Saonois par l'OPH Sarthe Habitat.

**Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour
Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 26 **Garanties d'emprunt accordées par le Département
Modification des caractéristiques de 54 emprunts
SA Mancelle d'Habitation**
Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation pour le réaménagement de 54 emprunts auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 27 **Demande de garantie d'emprunt
Maison Familiale Rurale de Nogent le Bernard**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder à la Maison Familiale Rurale (MFR) de Nogent le Bernard sa garantie à hauteur de 387 500 € pour deux emprunts d'un montant global de 700 000 € destinés à financer l'acquisition et l'amélioration du site de La Gautellerie situé à Thorigné sur Dué en vue de la délocalisation de la MFR de Nogent le Bernard.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 28 **Conservation des droits à congés acquis au titre d'un Compte-Epargne-Temps (CET)**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à approuver les nouvelles règles de fonctionnement du compte épargne-temps (CET) prévoyant que pour les jours épargnés au-delà du quinzième jour et dans la limite du plafond de 60 jours, l'agent peut choisir entre plusieurs modalités.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 29 **Convention financière de reprise par la collectivité d'accueil de jours épargnés sur un CET d'un agent partant par voie de mutation externe**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention financière de reprise du compte épargne temps de Madame ARNOU dans le cadre de sa mutation auprès du Département du Maine et Loire

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 30 **Convention de mise à disposition d'agents auprès de la société publique locale "Agence des territoires de la Sarthe"**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition d'agents auprès de la société publique locale "Agence des territoires de la Sarthe".

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 31 **Avenant à la convention de fonctionnement des restaurants inter-administratifs du Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention de fonctionnement avec l'association de gestion du RIA, pour l'intégration de la Chauvinière.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.